Document généré le 24 avr. 2024 22:01

Liaison

Liaison
La revue des arts | Acadie | Ontario | Ouest

Et il n’est pas trop tôt…

Denise Truax

Numéro 16, juin 1981

URI : https://id.erudit.org/iderudit/43922ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Éditions l'Interligne

ISSN

0227-227X (imprimé)
1923-2381 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Truax, D. (1981). Et il n’est pas trop tôt…. *Liaison*, (16), 5–5.

Tous droits réservés © Les Éditions l'Interligne, 1981

Ce document est protégé par la loi sur le droit d’auteur. L’utilisation des services d’Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d’utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l’Université de Montréal, l’Université Laval et l’Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

• La Régionalisation-Ontario

Et il n'est pas trop tôt...

Suite à une longue — et amère — série de négociations, il semble que la Régionalisation-Ontario de l'ONF soit à la veille de reprendre ses activités de production. Et il n'est pas trop tôt: demandez-le aux cinéastres ontarois qui se trouvent dans l'impossibilité de travailler depuis quelques bons mois déjà!

Si, dans une perspective alléchante de "retour au travail" on peut comprendre l'attitude conciliante et "l'esprit positif" avec lesquels le Comité d'action régional de l'Ontario a accueilli la dernière directive émanant de la Production française de l'ONF à Montréal (le bureau-chef), on est en droit (je dirais même en devoir) de se méfier des conséquences d'une acceptation trop hâtive de cette nouvelle directive.

De façon positive, la nouvelle directive consacre un acquis important pour le programme Régionalisation: la reconnaissance du cinéma régional en tant que cinéma de nature et de niveau professionnels; d'un autre côté, cependant, elle diminue considérablement, sinon totalement, l'autonomie de programmation régionale, en même temps qu'elle tente d'abolir le mandat de dépistage et de formation **indispensable** au développement d'un cinéma régional ontarois.

En fait, ce qui est gagné d'une main — un **statut professionnel** qu'on souhaite et qu'on se bat pour obtenir depuis quelques années déjà et que Montréal refusait catégoriquement il y a à peine deux mois, est perdu de l'autre, en **pouvoir réel** sur le développement, l'orientation et la programmation du cinéma régional ontarois.

Cette situation ne serait pas, en soi, alarmante: après tout, il est "peut-être normal" que tous les films produits par l'ONF soient soumis au Comité du programme de Montréal... Si ce n'était de la longue et si pénible histoire qui relie la Production française de Montréal à son programme Régionalisation... Si ce n'était de la mauvaise volonté dont Montréal a toujours fait preuve de l'endroit de la Régionalisation... Si ce n'était du volte-face — aussi surprenant qu'imprévu — que Montréal vient d'accomplir en consacrant du jour au lendemain le professionnalisme des films ontarois alors que pendant sept ans elle a soutenu violemment le contraire, et nié toute possibilité, même à long terme, d'une professionalisation éventuelle du cinéma régional ontarois.

Si, aujourd'hui, nous entreprenions de dresser la liste des griefs que la Régionalisation-Ontario est en droit d'adresser à Montréal, on pourrait facilement remplir plusieurs pages de cette revue. Ces griefs se sont manifestés à tous les niveaux (délais administratifs, techniques, démêlés politiques, fermeture des bureaux...) et ont eu pour conséquence de ralentir considérablement le développement du cinéma régional, l'obligeant constamment à se défendre et à se prouver tout en paralysant la production qui lui aurait permis de le faire. Textes à l'appui (et comme ils sont nombreux!) on pourrait facilement démontrer l'absence totale de soutien du programme Régionalisation, de compréhension et de connaissance de la réalité ontaroise voire de crédibilité accordée par Montréal au développement d'un cinéma régional de qualité.

Et tout ceci serait changé du jour au lendemain!

A la lumière de ces données, on se doit d'être prudents et surtout vigilants à l'endroit de Montréal. La nouvelle directive n'est pas encore acceptée et **elle ne peut l'être** sans que des modifications importantes y soient apportées: notamment, des garanties en ce qui a trait à l'augmentation substantielle des budgets de la Régionalisation en accord avec son nouveau mandat de production de films professionnels; des garanties, aussi, au chapitre de l'embauche de personnel francophone de l'Ontario sur les films produits par la Régionalisation; des garanties également, quant au maintien du rôle de consultation et d'approbation par le Comité d'action régional de tout projet de film à être entrepris par la Régionalisation. Et ce, avant que les films ne soient soumis à Montréal pour approbation finale.

De façon toute aussi importante, toute entente signée avec Montréal devra garantir l'existence du mandat de dépistage et de formation de la Régionalisation. L'abolition de ce mandat, dans le contexte actuel franco-ontarien où il n'existe aucune autre infrastructure susceptible de l'assumer, signifierait la mort — à plus ou moins long terme — de tout cinéma régionla ontarois.

L'attitude conciliante que le Comité d'action régional a adoptée dans ce round de négociations avec Montréal est louable dans la mesure où elle vise, par un règlement rapide des questions en litige, une reprise du travail de production de films en Ontario; dans la mesure, aussi, où elle manifeste à l'endroit de Montréal, la possibilité tangible d'entretenir des rapports qui soient marqués par autre chose que de la méfiance. Cette attitude demeure acceptable pour la communauté ontaroise en autre qu'elle n'entraîne pas le renoncement des garanties de base nécessaires au développement d'un cinéma régional ontarois (dont quelques-unes sont énumérées ci-haut).

Si c'est dans un "esprit positif" que nous attendons un règlement rapide des négociations, ainsi que des précisions adéquates et définitives quant au rôle de la Régionalisation-Ontario et sa place au sein de l'ONF c'est aussi en toute conscience du fait que nous avons toujours eu à nous battre pour obtenir quoi que ce soit de Montréal. Je ne crois pas que nous ayons fait tout le chemin que nous avons parcouru depuis sept ans pour aujourd'hui abdiquer ce que nous avons si durement gagné. Après tout, quelles nouvelle situation pourrait être pire que celle que nous vivons depuis le début.

denise truax
juin 1981